

# Guémené-sur-Scorff

*Bulletin d'information municipale*

*Avril 2016*



## Sommaire

|                                   |          |
|-----------------------------------|----------|
| Editorial                         | p. 2     |
| Permanences des élus              | p. 2     |
| Délibérations                     | p. 3-4   |
| Compte administratif              | p. 5     |
| État civil                        | p. 5     |
| Enquête                           | p. 6     |
| EPFB                              | p. 7     |
| Emplois communaux                 | p. 7     |
| Jeannette Calvé                   | p. 8     |
| Travaux                           | p. 8     |
| Don du sang                       | p. 8     |
| Passage à la TNT HD               | p. 9     |
| ADIL56                            | p. 9     |
| Passeports                        | p. 10    |
| Frelons asiatiques                | p. 10    |
| Agence Allianz Assurances         | p. 11    |
| Arôme et Nature                   | p. 11    |
| L'atelier de la crêpe             | p. 11    |
| Maison de Santé                   | p. 12-13 |
| Maison de Services au Public      | p. 14    |
| CCAS                              | p. 14    |
| MAS                               | p. 14    |
| Salon du livre jeunesse           | p. 15    |
| Exposition au Café Pointu         | p. 15    |
| Exposition en ville               | p. 15    |
| Ecole Saint Jean Baptiste         | p. 16-17 |
| Ecole Louis Hubert                | p. 17    |
| Le Stade Guéménais                | p. 18    |
| L'école de football               | p. 18    |
| 70 ans du Stade Guéménais         | p. 18    |
| Remise de médaille                | p. 19    |
| TAP                               | p. 19    |
| Randonnées du Pays Pourleth       | p. 19    |
| Carnaval Pourleth                 | p. 20    |
| Fête de la musique                | p. 20    |
| Animations à la salle polyvalente | p. 20    |

### Bulletin d'information municipale

Crédits photos : Mairie de Guéméné

Conception et impression :  
Imprimerie du Scorff

Tirage : 750 exemplaires

Imprimé sur papier PEFC  
(bois issu de forêts gérées durablement)

## Editorial >>



*Nous fêtons, ces jours-ci, notre deuxième année de mandat.*

*C'est le moment de faire le point sur les différents engagements que nous avons pris avec vous.*

*Concernant les finances, nous nous étions engagés à rééquilibrer le budget sans alourdir la charge des Guéménais.*

*Le budget 2016, grâce à une maîtrise des dépenses, une grande rigueur dans la gestion des recettes et une consolidation des différents budgets, sera pour la première fois depuis de nombreuses années, équilibré, sans avoir recours à l'inscription d'un emprunt pour couvrir le déficit de la section investissement.*

*Du côté des grands dossiers dont nous avons fait l'objectif de ce mandat, la Maison de santé a été inaugurée en janvier.*

*Le dossier de l'hôpital avance et nous espérons pouvoir déposer le permis de construire avant l'été.*

*L'étude de redynamisation du centre-ville est en cours et vous avez été nombreux à répondre au questionnaire ou aux demandes d'entretiens pour recueillir vos avis et vos suggestions. Un grand merci à tous !*

*Le parking a été ouvert pour répondre aux difficultés de stationnement. Reste à tous ceux qui travaillent en centre-ville à l'utiliser pour laisser les places à proximité des commerces aux clients.*

*2016 devrait être également l'année de lancement de plusieurs chantiers : démolition et début de l'aménagement de l'ancien GRETA, démolition de la Maison Guillemot et aménagement de l'espace, début des travaux de la maison de services au public dans la Maison Limbour.*

*Vous le voyez, beaucoup a déjà été fait mais nous ne sommes qu'au début du travail de redynamisation de notre belle ville. Vous pouvez compter sur notre détermination.*

*Cordialement.*

**René LE MOULLEC**  
Maire de Guéméné-sur-Scorff

## Permanences des élus >>

**René LE MOULLEC**, Maire

**Monique LE TENNIER** (1<sup>ère</sup> adjointe, chargée du personnel et des logements communaux)

**Xavier LE GAL** (2<sup>ème</sup> adjoint, chargé des travaux)

**Christiane LE MOUÉE** (3<sup>ème</sup> adjointe, chargée des affaires sociales)

**Michel LE NESTOUR** (4<sup>ème</sup> adjoint, chargé des finances)

Le lundi sur rendez-vous

Sur rendez-vous

Le samedi 10h à 12h (sur rendez-vous)

Le mardi de 10h à 12h (sur rendez-vous)

Le jeudi de 10h à 12h (sur rendez-vous)



## SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 2015

### Numérotation des voies

Le conseil municipal décide de procéder à la numérotation de la voie ci-dessous :

- Rue Emile Mazé : N° 80 attribué à la Maison de santé pluridisciplinaire, N° 45 attribué au Foyer logement Clair Logis et N° 31 attribué au logement au dessus de la Poste.
- Place Peuchant : N° 1 attribué à la Poste.

### Maison de Santé Pluridisciplinaire : acquisition du terrain auprès de RM Communauté

Le coût d'acquisition des terrains pour l'implantation du futur hôpital s'élève à 218 701,05 € pour une surface totale de 67 797 m<sup>2</sup>. Soit 21 290,42 € (6 600 m<sup>2</sup>) pour l'implantation de la maison de santé à la charge de la commune de Guéméné. Un bornage devra intervenir pour délimiter cette parcelle, à la charge de la commune.

### Maison de Santé Pluridisciplinaire : Baux a passer

Un bail professionnel est à passer entre les professionnels de santé et la commune. Le montant du loyer est calculé au prorata de la surface occupée et le montant du loyer est établi à 6 € le m<sup>2</sup>.

### Motion de soutien à l'ouverture d'un magasin de presse

Avec les 700 élèves scolarisés dans nos collèges et écoles, avec l'hôpital et ses 250 salariés, le monde associatif très développé, notre identité culturelle, notre patrimoine qui attire des milliers de visiteurs chaque année, notre territoire représente un potentiel important pour le développement commercial répondant ainsi aux besoins de la population.

C'est pour cette raison que le conseil municipal soutient le projet d'installation à Guéméné-sur-Scorff d'un commerce de librairie-presse porté par M. SOULAT et M<sup>elle</sup> CHERY qui viendrait compléter l'offre existante.

Le conseil municipal demande au Conseil Supérieur des messageries de presse de réexaminer le dossier et d'y donner une suite favorable.

### Maison de services au public

L'état veut ouvrir 1 000 maisons de services au public afin de rapprocher les gros opérateurs vers les centres villes. Nous accueillons déjà un certain nombre de permanences qui ont l'inconvénient d'être disséminées dans divers points de la ville. Une MSAP doit être ouverte 24 heures par semaine et un animateur formé par les organismes doit être recruté pour la faire vivre. Des aides à l'investissement sont prévues, cumulable avec la DETR. Une MSAP en plein centre-ville permettrait de le dynamiser et la maison «Limbour», rue Pérès paraît appropriée. Le Sous-Préfet s'est engagé à nous accompagner sur ce projet.

## SÉANCE DU 18 FÉVRIER 2016

### Enquête publique en vue de la régularisation administrative de la société Knauf Industries Ouest : Avis du conseil municipal

Le présent dossier constitue une demande de régularisation administrative du site Knauf Industries Ouest au sens de la réglementation sur les Installations Classées par la Protection de l'environnement. Une enquête publique au titre des installations classées pour la protection de l'environnement en vue d'obtenir la régularisation administrative de l'établissement a été ouverte. Le conseil municipal émet un avis favorable à la demande de régularisation administrative du site Knauf Industries Ouest.

### Règlementation de la circulation et du stationnement dans la ville

Le conseil municipal décide de mettre un stationnement « 10 min » rue Emile Mazé pour deux places de parking au niveau des N° 16 et 18 de la rue pour faciliter l'accès aux commerces dans la partie haute de la rue.

Les travaux du parking « Clos des Princes » étant réalisés pour la première tranche, son accès est ouvert au public. Les personnes habitant à proximité ou travaillant au centre-ville sont incitées à stationner sur le parking.

Une interdiction de stationner sera mise en place dans la rue de la Fontaine et nous étudions la possibilité d'une « mise en sens unique » de la rue.

### Hôtel des Princes : Diagnostic architectural, technique et patrimonial

L'édifice appelé « Hôtel des Princes » (maison Limbour), situé au 14 rue Joseph Pérès est désormais inscrit au titre des monuments historiques. Le bâtiment étant en mauvais état, un diagnostic architectural technique et patrimonial est nécessaire. La proposition du Cabinet d'architecte de M<sup>me</sup> Devernay s'élevant à la somme de 12 500 € hors taxes est retenue. Un plan de financement est adopté :

|                                                         |                    |
|---------------------------------------------------------|--------------------|
| - Subvention de la DRAC à hauteur de 50 %               | 6 250,00 €         |
| - Subvention du Conseil Départemental à hauteur de 30 % | 3 750,00 €         |
| - Participation communale                               | 2 500,00 €         |
| <b>Total</b>                                            | <b>12 500,00 €</b> |

## Reversement excédent de fonctionnement du budget assainissement

Seuls les excédents de fonctionnement pouvant être repris sur le budget communal sous conditions, soit 254 765 €, le conseil municipal décide de se mettre en conformité avec la réglementation et d'intégrer les excédents de fonctionnement du budget annexe assainissement soit 254 765 € au budget de la commune.

## SÉANCE DU 8 MARS 2016

### Aide financière pour actions pédagogiques

Le conseil municipal vote les subventions suivantes :

Collège Emile Mazé :  $50 \text{ €} \times 3 = 150 \text{ €}$  (séjour pédagogique à Verdun)

Collège Sainte-Anne :  $50 \text{ €} \times 4 = 200 \text{ €}$  (séjour à Lourdes et en Irlande)

Ecole Saint-Jean :  $50 \text{ €} \times 11 = 550 \text{ €}$  (séjour pédagogique à Jersey)

Pour la sortie pédagogique à Courseulles-sur-Mer, une subvention complémentaire exceptionnelle est accordée de 300 €.

### Ecole Saint-Jean : Subvention

La contribution communale est calculée en multipliant le nombre d'élèves de Guéméné scolarisés dans les classes élémentaires sous contrat, soit 16 élèves, par une somme correspondant à un coût moyen d'un élève d'une classe élémentaire publique, soit 358 € (année de référence 2014-2015). Le montant à verser se compose donc comme suit :  $358 \text{ €} \times 17 \text{ élèves} = 6086 \text{ €}$ .

La participation pour les enfants de Guéméné scolarisés à l'école maternelle Saint-Jean est calculée à hauteur de 210 € soit :  $210 \text{ €} \times 8 \text{ élèves} = 1680,00 \text{ €}$ .

Le Conseil Municipal vote des subventions à l'OGEC Saint-Jean : participation aux frais de fonctionnement des classes élémentaires : 6086,00 € et subvention aux élèves des classes maternelles : 1680,00 €, soit un total de 7766,00 €.

### Vote des subventions aux associations

Le Conseil municipal décide de voter les subventions attribuées aux associations dont le siège est à Guéméné ou qui mènent des actions sur la commune, qu'elles soient sportives, culturelles ou divers (maintien du montant attribué en 2015). Il est rappelé qu'une gratuité de la salle polyvalente est attribuée à chaque association organisant une manifestation.

### Maison de services au public : Demande de subvention

La maison de services au public serait ouverte 35 heures par semaine pour renseigner le public sur les différentes démarches administratives, aider à la constitution de dossiers administratifs, accéder à une connexion internet. La signature des conventions avec les différents organismes est en cours. Le conseil municipal adopte le projet de réhabilitation de la maison sise 14 rue Pérès en maison de service au public pour un montant prévisionnel de 858 000 € hors taxes et adopte le plan de financement :

|                                  |                     |
|----------------------------------|---------------------|
| - Drac                           | 100 000,00 €        |
| - État - Aide à l'investissement | 300 000,00 €        |
| - DETR                           | 286 400,00 €        |
| - Participation communale        | 171 600,00 €        |
| <b>Total</b>                     | <b>858 000,00 €</b> |

### Aménagement carrefour rue Fortune/rue Brénot - Collège Sainte-Anne : Demande de subvention

Des travaux de sécurité sont rendus nécessaires au carrefour rue Fortune/rue Brénot. Ce carrefour dangereux est un lieu stratégique pour les enfants se rendant aux écoles et au collège. D'autre part, à quelques mètres se situe le Collège Sainte Anne et la vitesse des véhicules descendant la rue Fortune est trop souvent excessive.

Le conseil municipal décide un aménagement du carrefour et la réalisation d'un plateau surélevé devant le collège. Le montant estimatif des travaux s'élève à 32 000,00 € hors taxes et adopte un plan de financement :

|                           |                    |
|---------------------------|--------------------|
| - DETR                    | 8 640,00 €         |
| - Conseil Départemental   | 8 000,00 €         |
| - Participation communale | 15 360,00 €        |
| <b>Total</b>              | <b>32 000,00 €</b> |

### Linky - Compteur électrique

Monsieur le Maire propose de ne pas prendre de décision ce soir. Il a reçu de tout bord des informations à charge et à décharge, des courriers... Après avoir téléphoné à plusieurs institutions et organismes pour avoir des informations et connaître la propriété des compteurs, il lui a été répondu qu'il était à la base propriété communale mais l'électricité étant concédé au SDEM, les compteurs ne nous appartiennent pas, ils appartiennent au SDEM. Un dossier sera adressé aux membres du conseil municipal pour permettre à chacun d'en prendre connaissance et ainsi en débattre en commission des travaux élargie si besoin.

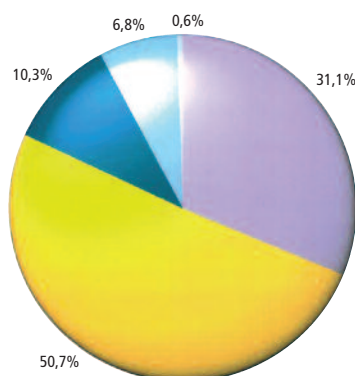
# Compte administratif >>

## A / Résultats à la clôture de l'exercice 2015

|                | Recettes en €  | Dépenses en €  | Résultat 2015 | Résultats à la clôture avec reports 2014 |
|----------------|----------------|----------------|---------------|------------------------------------------|
| Fonctionnement | 1 506 392,31 € | 1 212 826,44 € | 293 565,87 €  | 293 565,87 €                             |
| Investissement | 1 224 246,38 € | 1 215 714,49 € | 8 531,89 €    | - 390 465,95 €                           |

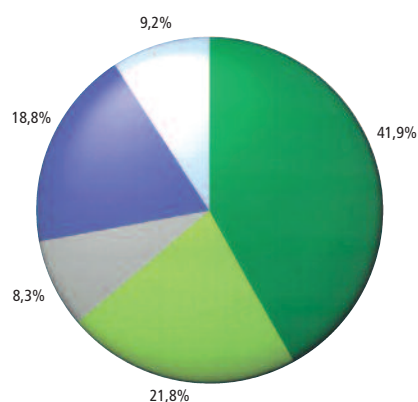
### Dépenses de fonctionnement

- Charges à caractère général
- Charges de personnel et frais assimilés
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Autres



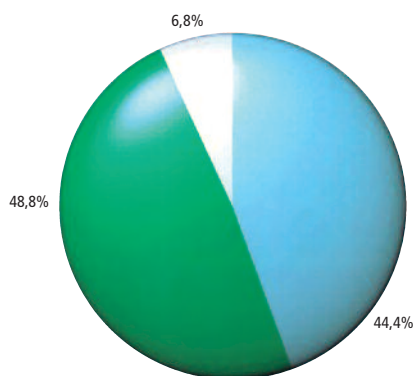
### Recettes de fonctionnement

- Impôts et taxes
- Dotations, subventions et participations
- Autres produits de gestion courante
- Produits exceptionnels
- Autres



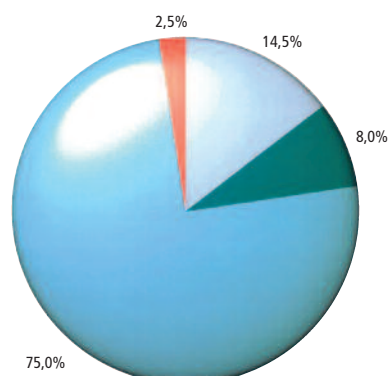
### Dépenses d'investissement

- Emprunts et dettes assimilées
- Immobilisations en cours
- Autres



### Recettes d'investissement

- Dotations, fonds divers et réserves
- Subventions d'investissement
- Emprunts et dettes assimilées
- Autres



### 1 / En section de fonctionnement :

293 565,87 € constitués comme suit : 293 565,87 € de résultat pour l'exercice 2014.

### 2 / En section d'investissement :

Excédent de fonctionnement sur l'année : 8 531,89 €.

398 997,84 €, déficit d'investissement reporté du compte administratif 2014 d'où un déficit d'investissement de 390 465,95 €.

## B / Exécution budgétaire

En section de fonctionnement, 81,15 % de dépenses inscrites ont été réalisées et 100,79% des recettes ont été encaissées. C'est le reflet d'un budget sincère, d'une gestion rigoureuse ; nous avons eu le souci de réaliser toutes les recettes prévues et de faire des économies sur les dépenses, en continuant à rechercher de meilleures conditions auprès de nos fournisseurs, en rationalisant nos achats.

Nous sommes aussi à l'affût de toutes les aides et subventions qui pourraient nous être accordées afin de pouvoir réaliser nos projets ambitieux et utiles à la population et à notre ville.

## Etat civil >>

Du 30 Novembre 2015 au 30 Mars 2016

### Naissance :

MARZIN Youna le 19/02/2016

### Décès :

|                     |               |
|---------------------|---------------|
| LE BAIL Eugène      | le 21/12/2015 |
| LE GALLOUDEC Joseph | le 24/12/2015 |
| TANGUY Germaine     | le 26/12/2015 |
| veuve CONAN         |               |
| GUILLEMOT Lucien    | le 30/12/2015 |
| LE GALL Valentin    | le 03/02/2016 |
| FIBLEC Simone       | le 03/02/2016 |
| veuve HEMONEL       |               |

|                    |               |
|--------------------|---------------|
| HERVO Germaine     | le 13/02/2016 |
| veuve LE GUERNIC   |               |
| PINARD Maria       | le 14/02/2016 |
| veuve TROUBOUL     | le 17/02/2016 |
| LE TEXIER Germaine |               |
| veuve BARDE        |               |
| HIVER Joseph       | le 19/03/2016 |

# Enquête de revitalisation du centre-ville >>>



Guéméné-sur-Scorff  
Etude de revitalisation

L'étude de revitalisation du centre-ville de Guéméné-sur-Scorff est bel est bien lancée ! Et comme prévu, les habitants et acteurs du territoire sont mobilisés pour

partager, échanger sur toutes les thématiques (habitat, patrimoine, commerces, économie, vie sociale et culturelle, cadre de vie...) afin de construire ensemble la nouvelle structuration du centre-ville de Guéméné. Ainsi, le cabinet d'étude a effectué plusieurs jours de visite de terrain afin de comprendre l'ambiance générale du territoire mais aussi **d'échanger avec les habitants et les commerçants sur leur perception du territoire et du centre bourg**, d'analyser les changements qu'ils souhaiteraient apporter et de comprendre leur vision de l'avenir.

## Des entretiens

Les entretiens ont porté sur la **place de l'acteur** dans le projet de revitalisation du bourg, sa **perception de la démarche et sa vision de l'avenir** de la commune dans le cadre du projet (opportunités, risques à prendre en compte...). Les éléments marquants des entretiens seront intégrés dans le rapport de diagnostic, afin de compléter l'analyse factuelle des différentes études menées sur le territoire.



## Campagne d'enquête

Pour récolter l'avis des habitants de Guéméné, deux questionnaires ont été créés, l'un à destination des nouveaux habitants, l'autre de tous les habitants de Guéméné. Ils ont été remis lors de la cérémonie des vœux du maire, le 8 janvier 2016 et distribués dans toutes les boîtes aux lettres de la commune.

Ce que disent ces enquêtes :

- **Une population majoritairement satisfaite des commerces existants** (63%).
- Mais les interrogés **regrettent l'absence de certains commerces** : restaurants, vêtements, librairie-presse, chaussures, hôtel et bricolage sont les 6 manques les plus cités. Un marché, un cordonnier, une couturière sont également évoqués à plusieurs reprises.
- **Les trois domaines à améliorer** en priorité pour les guéménois sont **les transports publics** (66%), **l'emploi** et le social (49%) et **le tourisme** (41%).
- **75% des interrogés s'estiment satisfait de la vie culturelle** proposée à Guéméné, mais regrettent néanmoins le manque d'animations culturelles (50%), d'aménagements extérieurs (19%) et de temps propices aux échanges (12%). 15% des répondants déplorent le manque de propreté.
- **34% des répondants considèrent qu'il faut améliorer les transports en commun**, en particulier la liaison vers Lorient. **33% souhaitent l'arrivée de nouveaux médecins**. 13% considèrent que les services publics pourraient être meilleurs. Les services pour la petite enfance sont également cités à plusieurs reprises dans les services à améliorer.
- Concernant l'amélioration des loisirs, les réponses sont assez partagées : la musique, le soutien scolaire et le théâtre arrivent en tête des besoins exprimés. Les sondés plébiscitent l'installation d'une salle de musculation et d'une aire de jeux pour les enfants.
- **90% considèrent que le stationnement doit être amélioré** notamment en créant plus de places (57%).
- **88% des sondés apprécient la vie à Guéméné** et 65% décrivent la commune positivement. Le défaut de propreté, le manque de commerces, d'emplois et d'animations sont les principaux points négatifs soulevés.

## Les focus groupes

Trois ateliers participatifs le lundi 8 février sur les thèmes des commerces et services, de la petite enfance et de la vie associative et culturelle ont rassemblé plus de 25 personnes.

Ces premiers échanges ont montré l'implication de la population, convaincue du potentiel de Guéméné et désireuse de donner à sa ville l'envergure qu'elle mérite.

« A Guéméné, il y a à peu près tout, mais il faut tout rebooster. »

N'hésitez pas à vous exprimer sur la page Facebook ou par mail : [revitalisation.guemene@gmail.com](mailto:revitalisation.guemene@gmail.com)

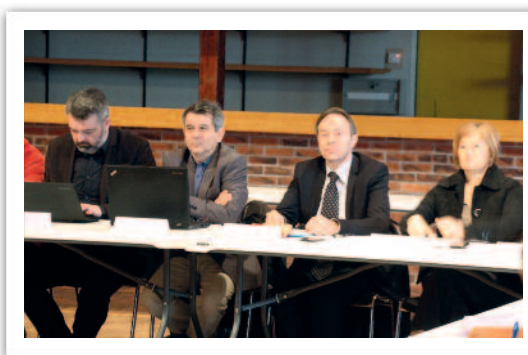


## Etablissement Public Foncier de Bretagne >>>

Le 24 février, nous avons eu l'honneur d'accueillir une quarantaine de membres du nouveau réseau des communes engagées dans la démarche de revitalisation des centres-villes.

Ce réseau mis en place à l'initiative de l'Etablissement Public Foncier de Bretagne a pour objectif de réunir les acteurs (élus, services de l'État, représentants de la région, des départements et des collectivités) pour réfléchir et échanger sur les expériences et projets dans le but de mettre en place des actions efficaces afin de redynamiser nos centres-villes et préparer l'avenir.

Une première réunion avait déjà eu lieu à Collinée. Après une matinée consacrée à une réunion de travail, le maire a fait visiter la commune et présenté les projets pendant l'après-midi.



## Emplois communaux : des jeunes recrutés >>>

Dans le cadre de sa politique du maintien de nos jeunes sur notre territoire, la municipalité s'appuie sur tous les dispositifs permettant de répondre à cet objectif.

Le premier critère étant de pouvoir proposer des emplois, la commune a décidé de travailler avec la mission locale afin de pourvoir des postes dans nos différents services et de donner leur chance à des jeunes ne possédant pas ou peu d'expérience.



C'est ainsi que depuis juillet 2014, Matthieu, après avoir obtenu son CAP maintien des bâtiments, a pu intégrer l'équipe des services techniques.

Au foyer logement, c'est Typhaine qui vient d'intégrer l'équipe sur un poste de secrétariat-animation, après avoir fait des remplacements en tant qu'aide-ménagère.

Ces deux emplois aidés sont subventionnés à 75% par l'État sur une durée de 3 ans maximum, ce qui permet une véritable expérience sur un vrai poste de travail.

Dans le même esprit, la municipalité aide également les jeunes qui ont un projet professionnel et pour qui, une expérience, peut être un véritable plus pour leurs futurs entretiens ou concours. C'est ainsi que Maxime qui prépare son concours d'aide-soignant a lui aussi été recruté au foyer logement pour un remplacement de congé de maladie. Nous souhaitons que, forts de ces soutiens, ils puissent réussir leur vie active.

### La mission Locale

La mission locale Centre Ouest Bretagne accompagne les jeunes de 16 à 25 ans révolus sortis du système scolaire. Elle intervient sur le champ de l'emploi, l'orientation, la formation, la mobilité et la vie sociale. Des permanences d'accueil décentralisées sont mises en place dans les communes sur rendez-vous. Une permanence est assurée par une conseillère (Kristel Briand) un lundi sur 2 à Guémené-sur-Scorff sur rendez-vous au local PAE au n°2 de la rue de Bellevue.

Les 2 conseillers de l'antenne du Faouët interviennent sur les 21 communes de Roi Morvan Communauté. Les employeurs peuvent également être conseillés et prendre contact avec la mission locale pour avoir des informations sur les dispositifs emploi en faveur des jeunes.

#### Pour prendre RDV ou avoir des renseignements :

Mission locale COB - Antenne du Faouët : BP 26 - Cour de la mairie - 56320 Le Faouët  
Tél. 02 97 23 03 83 - Fax 02 97 23 17 30 - [mlcob.lefaouet@wanadoo.fr](mailto:mlcob.lefaouet@wanadoo.fr)

## Jeannette Calvé naturalisée Française >>>

Jeannette Soavola est née à Madagascar. Elle arrive en Bretagne, à Priziac, le 26 avril 1999. Peu de temps après, elle épouse Roger Calvé.

Le couple s'installe en 2000 à Guéméné où Jeannette Calvé travaille pendant deux ans à l'hôpital puis chez des particuliers comme femme de ménage.

Mais pour obtenir la nationalité française, il ne suffit pas d'être mariée à un français et elle doit passer un examen. Cet examen permet de justifier d'une connaissance

suffisante de la société française, des droits et devoirs des citoyens, de la langue, de l'histoire et de la culture du pays. Elle le passe deux fois et parvient, 17 ans après son mariage, à obtenir la nationalité française.

Mardi 15 mars, René Le Moullec, Maire, entouré des personnels administratifs de la mairie et d'élus, a eu le plaisir de lui remettre officiellement sa carte d'identité.



## Travaux >>>

### Parking du centre-ville

La première phase de travaux est terminée. Le parking est désormais accessible et est déjà occupé. Dans un deuxième temps, un accès piétons sera réalisé afin de le relier directement au centre-ville, entre la maison Limbour (Hôtel des princes) et l'ancien hôtel.

Rappel : Il est préférable d'utiliser ce parking pour les longues durées afin de faciliter l'accès aux commerces.



### Élagage

Comme l'année dernière, la commune organise une campagne d'élagage afin d'éviter les désagréments causés par la chute des feuilles et des branches. Pour les personnes concernées, l'élagage et l'enlèvement des branchages sont effectués par les propriétaires ou par l'entreprise accréditée par la mairie.



### Maison Guillemot

Le dossier de permis de construire est toujours en instruction au SDAP (Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine). Une mission de maîtrise d'œuvre a été confiée à Léonard Goas-Straajer, architecte du patrimoine. Les crédits nécessaires à la déconstruction seront inscrits au budget 2016.

### Accessibilité des bâtiments communaux

L'ADAP (Agenda D'Accessibilité au Public) a été validé par les services de la préfecture. Comme prévu, les travaux s'échelonneront sur une période de 3 ans.

### Maison de services au public

Comme déjà indiqué dans le dernier bulletin municipal, le projet d'installation dans la maison Limbour se confirme. Les demandes de subvention ont été validées lors du dernier conseil municipal. Le diagnostic architectural est en cours et est réalisé par l'architecte du patrimoine Florence Devernay. Les travaux pourraient débuter à la fin de l'année.

### Salle polyvalente

Le programme de remplacement des menuiseries extérieures se poursuivra cette année. Les portes d'accès à la petite salle et à la cuisine devraient être remplacées.

## Don du sang >>>

Une date à retenir : le 8 juin. L'Etablissement Français du Sang organise une collecte de sang le mercredi 8 juin de 13h à 16h à la salle polyvalente. N'oubliez pas !



## Passage à la TNT HD >>

### La TNT passe à la Haute Définition en France métropolitaine. Êtes-vous prêt ?

La norme de diffusion de la Télévision Numérique Terrestre (TNT) évolue prochainement sur l'ensemble du territoire métropolitain. Elle permettra de diffuser des programmes en HD sur l'ensemble des 25 chaînes nationales gratuites de la TNT, avec une meilleure qualité de son et d'image. Cette évolution va également permettre de libérer des fréquences pour le déploiement du très haut débit mobile (services 4G de la téléphonie mobile) dans les territoires. Les téléspectateurs concernés par ce changement sont ceux qui reçoivent la télévision par une antenne râteau. Ils doivent s'assurer dès maintenant que leur téléviseur est compatible HD.

#### • Comment vérifier que son téléviseur est prêt ?

Pour profiter de la TNT HD, il faut posséder un équipement compatible HD.

Si vous recevez la TNT par l'antenne râteau (individuelle ou collective), un test simple existe pour s'assurer que votre téléviseur est prêt pour le 5 avril :

|                                                                                   |                                                                  |                                                                                   |                                                                                    |                                                                                                          |
|-----------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  | Vous voyez sur votre équipement le logo «TNT HD» (norme MPEG-4). |  |  | Vous visualisez le logo «Arte HD» à l'écran en vous plaçant soit sur la chaîne 7, soit sur la chaîne 57. |
|-----------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Si ce n'est pas le cas, l'achat d'un équipement compatible est à réaliser rapidement afin d'éviter toute rupture d'approvisionnement dans les magasins.

Il n'est toutefois pas nécessaire de changer de téléviseur : l'achat d'un adaptateur compatible TNT HD suffit (à partir de 25 euros dans le commerce). Une charte a été signée avec de nombreux revendeurs de matériels : n'hésitez pas à leur demander conseil !

La liste de ces revendeurs agréés est disponible sur le site [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr).



#### • Le 5 avril 2016, un réglage de votre téléviseur compatible HD sera nécessaire pour retrouver l'ensemble de vos chaînes avec une qualité HD

Le passage à la TNT HD engendrera une réorganisation des bouquets des chaînes dans la nuit du 4 au 5 avril. Les téléspectateurs dont le téléviseur est relié à une antenne râteau devront par conséquent lancer une recherche et mémorisation des chaînes à partir de la télécommande de leur téléviseur ou de leur adaptateur, le cas échéant.

#### • Des aides sont disponibles pour accompagner le téléspectateur

Deux types d'aides sont prévus :

- L'aide à l'équipement TNT HD : il s'agit d'une aide financière de 25 euros disponible dès maintenant, pour les téléspectateurs dégrévés de la contribution à l'audiovisuel public (ex-redevance) et recevant la télévision uniquement par l'antenne râteau ;
- L'assistance de proximité : c'est une intervention gratuite à domicile opérée par des agents de La Poste, pour la mise en service de l'équipement TNT HD. Elle est réservée aux foyers recevant exclusivement la télé par l'antenne râteau, et dont tous les membres ont plus de 70 ans ou ont un handicap supérieur à 80%. Cette aide est disponible depuis début 2016 en appelant le 0970 818 818 (appel non surtaxé).

Retrouvez toutes les informations sur le passage à la TNT HD sur le site [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr), ou en appelant le 0970 818 818 (du lundi au vendredi de 8h à 19h - appel non surtaxé).

## ADIL56 >>



**ADIL56 / AGENCE DEPARTEMENTALE  
D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT**



### Devenir propriétaire ? C'est le moment...

Le Prêt à Taux Zéro (PTZ), destiné aux primo-accédants, est renforcé depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier : outre les modalités de calcul du prêt qui entraînent une réévaluation sensible de son montant, il est désormais possible de bénéficier de ce financement, non seulement pour le neuf, mais pour l'acquisition d'un logement ancien et la réalisation de travaux et ce, sur l'ensemble des communes morbihannaises (pour mémoire, seules 95 communes sur les 261 étaient éligibles en 2015 !).

Quel que soit le stade de votre réflexion, l'ADIL du Morbihan peut vous accompagner, gratuitement et en toute neutralité, dans votre projet d'accession, tant sur le plan financier que sur le plan juridique.

Des juristes spécialisés dans le domaine du logement sont à votre disposition, soit dans les centres permanents de Vannes ou de Lorient, soit dans l'une des 29 permanences assurées sur l'ensemble du territoire morbihannais.

Un seul numéro : 0 820 201 203 (0,09 €/min)

**ADIL du Morbihan** : Parc d'activités de Laroiseau - 14 rue Ella Maillart - 56000 Vannes  
2 C, boulevard Franchet d'Esperey - 56100 Lorient

## Passeports >>

Il est possible d'effectuer une demande de passeport du lundi au vendredi, mais il est nécessaire de prendre rendez-vous auparavant à la mairie afin de faciliter la bonne marche des services administratifs et d'éviter une attente trop longue aux usagers (tél. 02 97 51 20 23). Le bureau des passeports est fermé le samedi.

Pièces à fournir à la mairie pour l'obtention d'un passeport :

- 1 Photo d'identité couleur
- 1 Copie intégrale d'acte de naissance de moins de trois mois
- 1 Justificatif de domicile de moins de 3 mois au nom du demandeur (ou au nom de l'époux si le demandeur est marié) ou le dernier avis d'imposition
- La carte d'identité si le demandeur en détient une
- Le passeport périmé en cas de renouvellement
- Pour un mineur, l'un des parents doit être présent et présenter un justificatif d'identité
- Pour un majeur de moins de 25 ans vivant chez ses parents, un justificatif d'identité et de domicile de l'un des parents ainsi qu'une attestation certifiant que le jeune vit bien à leur domicile
- Si le demandeur est sous tutelle, jugement de tutelle
- Un timbre fiscal (86 € pour un majeur, 42 € de 15 à 18 ans, 17 € jusqu'à 15 ans) à retirer dans une trésorerie ou sur Internet : [www.timbres.impots.gouv.fr](http://www.timbres.impots.gouv.fr)

Le demandeur doit impérativement se présenter pour retirer son passeport car une nouvelle prise d'empreinte est nécessaire. La présence d'un enfant de moins de 12 ans n'est pas indispensable pour retirer son passeport.

Horaires d'ouverture de la mairie au public : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00

## Frelons asiatiques >>

La meilleure période pour piéger les frelons asiatiques se situe de mars à juin. Pour vous aider, le FDGDON vous explique comment confectionner un piège.

**Matériel nécessaire :** 2 bouteilles plastiques rigides de 1,5 L, un cutter ou des ciseaux, un fil de fer de 40 cm environ, un fer à souder ou une pointe (100-10) chauffée sur le gaz.



1. Prenez 2 bouteilles d'1,5 L.



2. Coupez la partie supérieure de la première bouteille pour former un entonnoir.



3. Emboîtez l'entonnoir dans la bouteille.



4. Prenez la deuxième bouteille et découpez là à chaque extrémité afin que cette partie vous serve de toit à votre piège.



5. Faites une ouverture du diamètre de votre bouteille.



6. Placez le toit au-dessus de l'entonnoir afin d'éviter que votre piège devienne un « pluviomètre ».



7. Réalisez, à l'aide d'un fer à souder ou d'une pointe chaude, des orifices de 5 à 5.5 mm entre la chambre de piégeage et l'entonnoir de manière à laisser s'échapper les petits insectes non ciblés.



8. Afin d'éviter la noyade de ces insectes, il est conseillé de placer, avant la pose de l'entonnoir, des galets dans le fond du piège. Vous percerez ensuite l'assemblage de deux petits trous l'un en face de l'autre. Un fil de fer de 40 cm environ servira d'anse.



9. Placez l'appât (1/3 vin blanc + 1/3 Bière + 1/3 sirop de fraise ou du panaché) dans le piège en dessous du niveau des galets.

## Agence Allianz Assurances >>

Henri Brisset ayant fait valoir ses droits à la retraite, un nouvel Agent Général, Steve Fortune le remplace depuis janvier 2016 à l'agence Allianz au 5 rue Émile Mazé. Après 17 années d'expérience en tant que Cadre commercial dans l'automobile et une formation Allianz en 2015, une nouvelle page se tourne avec ce nouveau challenge pour Steve : un nouveau métier avec une équipe expérimentée dans le domaine des assurances.



## Arôme et Nature >>



Jérôme Grillon, fleuriste, s'est installé en décembre 2001 à Guémené-sur-Scorff. Apprenti puis salarié pendant de nombreuses années, il a sillonné la France pour participer à divers concours d'art floral jusqu'au championnat de France.

En 2009, l'extension de son magasin lui a permis de créer un espace jouets en bois, décoration et accessoires pour tous.

Vous pouvez y trouver des fleurs et des plantes, mais aussi une gamme d'épicerie fine sucrée et salée pour vos coffrets gourmands à offrir ou à déguster, du linge de maison, des produits pour le corps ainsi que des eaux de toilette, des bougies parfumées, des objets pour la maison...

Présent pour tous vos événements de la vie (anniversaire, mariage, deuil...), Jérôme assure les livraisons sur tout le secteur et au-delà, grâce à Interflora.

La boutique est ouverte du mardi au samedi de 9h à 12h15 et de 14h à 19h, ainsi que le dimanche de 9h30 à 12h30.

Arôme et Nature : 12 rue Joseph Pérès - Tél. 02 97 39 34 91

## L'atelier de la crêpe >>

Nouveau à Guémené, l'atelier de la crêpe ouvre ses portes au 4 place du marché aux porcs. Pour tous ceux qui désirent apprendre à faire des crêpes, des ateliers à thème sont proposés :

- Atelier découverte : Préparer les pâtes froment et blé noir, maîtriser la cuisson, tourner sur une plaque
- Tournage intensif sur 2 plaques
- Apprendre à faire les galettes du Pays Pourleth
- Apprendre à faire soi-même son caramel au beurre salé, des recettes de garnitures sucrées et différents plages
- Apprendre à culotter, à entretenir sa plaque et connaître les astuces pour qu'elle ne colle pas (pour ce module, le stagiaire amène sa plaque)
- Atelier d'information création d'entreprise : de l'idée de création à la mise en forme du projet

Les cours sont prodigués par Philippe Obréjan, formé au métier de crêpier à l'AFPA de Saint-Nazaire, créateur de crêperie.



Pour tout renseignement, appeler le 07 82 63 12 38 ou voir le site : [www.formation-crepier-atelier-crepe.com](http://www.formation-crepier-atelier-crepe.com)

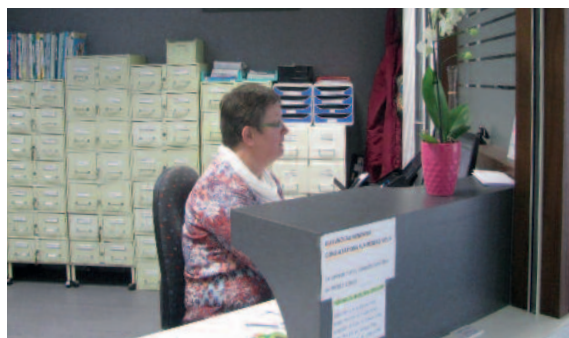


Le dossier de la construction de la Maison de Santé Pluridisciplinaire n'a surtout pas été un long fleuve tranquille.

La première évocation au conseil municipal date de décembre 2008. Déjà, à cette époque, se posait la question du recrutement de futurs médecins et il semblait évident que nous devions offrir à de nouveaux praticiens des conditions d'exercice répondant à leurs besoins et à leur exigence de travailler différemment, plus en synergie avec l'ensemble des professionnels de santé du territoire et plus collectivement. Malheureusement, pour diverses raisons, le dossier, à l'époque, n'a pu aboutir rapidement.

Puis en 2011, la décision défavorable de la commission de sécurité à la poursuite de l'activité de notre hôpital allait donner à ce dossier une dimension différente avec des enjeux bien plus importants encore pour notre secteur. L'inquiétude était grande quant à la pérennité de notre hôpital et bien sûr cela n'était pas sans conséquences pour l'avenir de notre offre de soins sur le secteur.

Sans l'hôpital, aurions-nous la capacité d'attirer de nouveaux médecins et d'un autre côté l'absence de maison de santé n'était-elle pas un obstacle pour la construction du nouvel établissement. La synergie entre les deux structures semble indispensable et sans la maison de santé nous aurions eu beaucoup de difficultés pour obtenir la validation du projet de reconstruction.



Accueil du cabinet médical

De plus ces deux projets structurants conditionnaient l'avenir économique, social de notre secteur.

Fallait-il encore que le préalable à la construction d'une maison pluridisciplinaire de santé soit rempli : à savoir l'élaboration, par les professionnels de santé, d'un projet médical et sa validation par l'ARS.

Aussitôt les élections passées, René LE MOULLEC prit contact avec l'association regroupant les professionnels de santé de Guémené pour définir un projet commun et il s'est engagé à le défendre auprès des représentants de l'État.

Mais lors d'une réunion de travail présidée par M. le Préfet le 11 mai 2014, alors que nous étions plutôt confiants, compte tenu du consensus obtenu entre les élus et les professionnels, ce fut la douche froide. Le Préfet annonça que nos subventions étaient caduques

ce même jour.

Cela voulait dire que nous aurions dû repartir de zéro, retardant d'autant ce projet.

Heureusement, le Préfet finit par accepter de proroger de quelques mois la date de validation de ces subventions. Cet accord avait une condition, donner le premier coup de pioche avant la fin de l'année 2014. Tout était à faire, acquisition des terrains, choix d'un architecte, obtention du permis de construire, appel d'offre pour les entreprises...



Accueil du cabinet infirmier

Malgré l'ampleur du défi, nous l'avons collectivement relevé et le 20 décembre 2014, nous plantions le premier arbre, marquant ainsi le début des travaux et un an plus tard soit le 18 décembre 2015 nous réceptionnions le bâtiment avec un minimum de réserves.

Pour réaliser cet exploit, il aura fallu que cette volonté de réussir soit partagée par tous les partenaires et acteurs d'un tel projet.

Ce bâtiment de 400 m<sup>2</sup> a été entièrement conçu pour et avec les professionnels qui s'étaient engagés à l'occuper. C'est un choix de notre part de ne pas avoir construit des m<sup>2</sup> qui risquaient de ne pas être occupés mais, par contre, de concevoir un bâtiment qui peut être agrandi très facilement et rapidement, sans gêner l'activité. Une partie des équipements, chauffage, ventilation, ont été dimensionnés dans cette perspective.

L'aménagement, la disposition des locaux tout a été décidé avec les utilisateurs. Chacun a pu choisir ses surfaces, ses aménagements, ses ambiances et nous avons répondu, je crois, à toutes les demandes.

Ainsi chaque professionnel a pu intégrer des locaux totalement équipés et correspondant à leur pratique. Les espaces collectifs ont été conçus dans le même esprit respectant les souhaits des praticiens.

Les prestations retenues sont toutes d'excellente qualité pour assurer un bâtiment fonctionnel, facile d'utilisation, confortable et surtout économique.

Pour autant, grâce à une gestion rigoureuse du chantier, nous sommes légèrement en dessous du marché initial puisque le coût total sera de 870 721,66 € TTC pour un montant prévu de 886 667,72 € TTC soit 15 946,06 € de moins que la prévision.

Je tiens à remercier nos financeurs, État, Conseil Départemental et la Sénatrice du Morbihan Odette HERVIAUX,



Habituellement, une inauguration marque l'aboutissement d'un projet ou la fin d'un chantier. Et bien pour nous, ce moment est plutôt le premier maillon d'un vaste projet qui doit donner jour au pôle santé d'ici à quelques années avec, sur ce même site la construction du nouvel hôpital et nous l'espérons la future MAS.

Cet ensemble assurera une réponse, en termes d'offre de soins, à la hauteur des besoins de notre population. Mais ces structures, essentielles pour notre territoire ne peuvent fonctionner sans la présence de médecins

généralistes libéraux. Aujourd'hui la pratique de ces professionnels évolue et nous devons nous adapter à ces nouvelles exigences pour pouvoir attirer de nouveaux médecins. La maison de santé comprend un cabinet libre qui n'attend plus que l'installation d'un praticien et si nous avons plusieurs demandes, nous sommes prêts à agrandir, s'il le faut, les locaux. Nous allons, avec l'aide de la commission santé du pays COB, déployer toute notre énergie pour convaincre de nouveaux professionnels à venir s'installer ici. Avec le prochain début des travaux de l'hôpital, nous avons des atouts à faire valoir et nous devons tout faire pour réussir.

80 rue Émile Mazé : c'est donc l'adresse de la Maison Pluridisciplinaire de Santé dotée d'un grand parking et d'espaces verts.

Des professionnels de santé vous reçoivent dans un cadre agréable et chaleureux.

Elle est occupée par deux secrétaires, deux médecins, six infirmiers, deux orthophonistes et une pédicure podologue.

### Horaires d'ouverture :

#### **Cabinet médical : Secrétaire Ghislaine LE DOUARON - Contact : 02 97 51 20 23**

Les horaires des consultations sur rendez-vous sont les suivants :

##### **D<sup>r</sup> GUÉGUEN**

Lundi de 10h à 12h30 et de 16h30 à 19h30

Mardi de 13h30 à 19h

Mercredi de 10h à 11h30

Jeudi de 8h à 9h30 et de 15h à 19h

Vendredi de 8h à 10h et de 15h à 19h

Samedi matin sans rendez-vous de 9h30 à 11h30 : un seul médecin.

##### **D<sup>r</sup> ROIG**

Lundi de 8h à 9h30 et de 14h30 à 19h

Mardi de 8h à 11h et de 17h30 à 19h30

Mercredi de 8h à 9h30 et de 15h à 19h

Jeudi de 10h à 11h30

Vendredi de 10h à 12h et de 16h à 19h

#### **Cabinet infirmier : Secrétaire Annie DIOLOT - Contact : 02 97 51 20 23**

Six infirmiers libéraux diplômés d'État

Christiane LE MOUÉE

Thomas CRESPIN

Medhy MILLET

Élodie GUEZO-NEYSSENSAS

Armelle MILLET

Célia JACQUES

Une permanence est assurée du lundi au vendredi de 8h à 11h.

#### **Deux orthophonistes - Contact : 02 97 51 23 51**

Anne-Sophie LESAGE

Émilie MOREL

Consultations du lundi au vendredi sur rendez-vous.



#### **Une pédicure podologue - Contact : 02 97 39 96 02**

Diplômée d'État

Anne THOMAS-LE GLOUX

Consultations sur rendez-vous le lundi, le mardi après-midi le mercredi et le vendredi

## Maison de Services au Public >>>

Lors de sa réunion du 8 mars, le conseil municipal a approuvé le plan de financement de la Maison des Services au Public qui sera prochainement installée dans la Maison Limbour. Déjà l'étude diagnostic du bâtiment a été faite et les demandes de subventions ont été transmises aux différents services. La réhabilitation de ce fleuron de notre patrimoine sera pour l'attractivité de notre centre-ville un élément essentiel. A travers la présence des différents services (CAF, CPAM, POLE EMPLOI, CARSAT, MISSION LOCALE, PAE, PIJ, ADIL, MSA...) sous des formes différentes (permanences, postes informatiques ou RDV ponctuels), cet élément patrimonial retrouvera une fonction vivante en rapprochant ces services de la population de tout notre territoire.

Ce sera, sans nul doute, un élément moteur du nouveau dynamisme de notre centre-ville et un complément parfait à l'activité commerciale.

Ce nouveau service sera ouvert toute la semaine et une personne assurera l'accueil afin d'aider les administrés dans leurs démarches et de les orienter vers les différents services.

Ainsi, nombre de démarches pourront être faites sans avoir à se déplacer, facilitant la vie de nos concitoyens.



## CCAS >>>

### Goûter des aînés

Bertrand Jouanny, dit John, et son accordéon avaient animé le premier des goûters des aînés et avaient laissé un très bon souvenir. John est revenu le 10 février, et l'ambiance festive était au rendez vous.

Le prochain goûter est organisé le 6 avril. Les jours seront plus longs, la météo plus clémente et rien n'empêchera de fêter le printemps à venir.



Lors de ce moment de retrouvailles, M. Guillo, conseiller partenaires de la Présence Verte, est venu donner des informations sur la télé assistance. A la fin du goûter, Il s'est tenu à la disposition de tous pour plus de renseignements. Au préalable, une réunion d'information a été organisée à la mairie le 24 mars pour les intervenants à domicile. En effet, cet hiver encore, plusieurs hospitalisations liées à des chutes n'ont pu être évitées. Nous nous devons d'être vigilants, rester au sol toute une nuit sans secours peut entraîner des conséquences plus lourdes que la chute elle-même.

### Civilités

Un petit rappel pour le mieux vivre ensemble : Apposer son identité sur sa boîte aux lettres, ce n'est pas grand chose, mais pour nos facteurs, et surtout les remplaçants, cela simplifie la tâche, et surtout évite les erreurs d'attribution. Merci pour eux.

## MAS : Collecte de papiers et bouchons >>>

La Maison d'Accueil Spécialisée « Les Bruyères » collecte des papiers et journaux au profit de l'association Thuriadons de St Thuriau. L'argent récolté est reversé à des causes médicales ou des projets en faveur des personnes handicapées.

La MAS collecte aussi des bouchons et capsules plastiques (tout ce qui flotte) au profit de l'association Fleur de Bouchon 56. Cette association finance du matériel spécifique (fauteuil roulant, adaptation d'une voiture...).

L'association Thuriadons a effectué un don de 2 000 € à la MAS. Cette somme va permettre aux résidents d'effectuer un séjour en péniche sur l'Erdre.

Pour les personnes qui souhaiteraient s'associer à ces opérations :

- Le dépôt de journaux peut se faire à la MAS, dans le garage situé à l'entrée de l'établissement. Il suffit de demander à un des professionnels d'ouvrir la porte. Les journaux doivent être ficelés en paquets, d'un côté les journaux et de l'autre les papiers glacés (revues, publicités...).
- Le dépôt des bouchons se fait directement devant l'entrée de la MAS où de grands bidons sont à disposition.



## Salon du livre jeunesse >>>

Du 2 au 7 février, pour sa 13<sup>ème</sup> édition, le salon du livre jeunesse, organisé par le Centre d'Animation Pédagogique de Roi Morvan Communauté, a été accueilli à la salle polyvalente et à la maison des associations, pour de nombreuses rencontres et animations. Cette année le thème « Salade d'histoire » a inspiré de nombreux enfants, auteurs et artistes.

La compagnie « 10 doigts », créations professionnelles bilingues, langue des signes française et français, a proposé des histoires en voix et en doigts qui montrent la capacité d'expression artistique de ces deux langues réunies, la rencontre entre langue du corps et langue sonore, entre silence, son et visuel. Le spectacle de grande qualité a attiré de nombreux visiteurs qui en sont sortis enchantés.

Gaëlle Steinberg et sa « cabine d'effeuillage » a conquis les curieux avec son spectacle aux milles facettes, à la fois drôle et poétique.

Sylvaine Stervinou, présente au nom de la médiathèque, a lancé un défi aux visiteurs du salon : réaliser une fourmi de plus de 18 mètres avec du papier et de l'imagination. L'objectif fut atteint, à la fin du week-end la fourmi mesurait 18,30 mètres.

Annie Agiopan, Anne-Sophie Baumann et Barroux ont dédié leurs ouvrages samedi et dimanche.

Pour les flâneurs, outre les livres, il y avait deux expositions, des dessins originaux de Laurent Richard et des photos d'Antoine de Tapol, photographe en résidence au collège Emile Mazé, et bien sûr, les nombreux travaux d'élèves des écoles du secteur.

1 450 personnes ont fréquenté le salon cette année si l'on additionne scolaires et visiteurs. Sur les 2 500 livres présentés, environ 650 d'entre eux ont été achetés.

Une fois de plus, bonne humeur, rencontres et échanges, richesse et qualité étaient au rendez-vous.



## Exposition au Café Pointu >>>

### Exposition d'illustrations et dessins de Yann Le Guen

L'association Bulles d'Art vous invite à découvrir les œuvres de Yann Le Guen. Après une première exposition avec le collectif d'artistes de l'Art Interrogatif fin 2015 à Gourin au château de Tronjoly, Yann Le Guen, dessinateur autodidacte, expose à Guémené-sur-Scorff. L'artiste participa, à ses débuts, à quelques projets communautaires en tant qu'illustrateur, expériences qui lui permirent de s'initier à la peinture digitale. Aujourd'hui, il essaie de donner vie à cet imaginaire de l'esprit qui nourrit les contes et légendes en œuvrant sur un projet personnel de récits illustrés. À travers ses illustrations et ses dessins détaillés, Yann Le Guen nous invite à découvrir son univers haut en couleur à la lisière entre fantastique et onirisme.

Pour découvrir ses œuvres, les Guéménais sont invités au vernissage de l'exposition le jeudi 7 avril à 18h.

Horaires : du mardi au samedi 10h - 12h et 14h - 18h - Site Internet : [yannleguen.wix.com/yannleguen](http://yannleguen.wix.com/yannleguen)



### Et n'oubliez pas, le Café Pointu est aussi une boutique

Elisabeth Le Prunelec propose à la vente des collections d'objets peints à la main selon des thèmes variés, ou selon des commandes spécifiques qui peuvent lui être soumises (délai de livraison à prévoir).

Élisabeth délivre des cours de dessin et de peinture au suivi personnalisé à l'atelier La Palette du Bien-Être, situé 10 rue François Mitterrand à Pontivy. Ces cours s'adressent à tous (enfants, ados et adultes). Cette artiste forme aussi les jeunes dont le projet est de s'inscrire dans des écoles spécifiques (MANAA, Beaux-Arts...).

Pour tous contacts : Elisabeth Le Prunenec - 06 24 12 49 49

## Exposition en ville >>>

L'exposition de photographies « Bretonnes » de YanYvonne BROUDIC-GRISOT est toujours visible dans les vitrines de Guémené et à la mairie.

13 photographies sont exposées actuellement :

- 4 à la mairie
- 2 dans la vitrine Le Bigaut au 4 place de la mairie
- 2 à l'ancien magasin d'articles de sport au 9 rue Pérès
- 5 dans des vitrines sur la gauche en remontant les rues Joseph Pérès et Émile Mazé.



## Ecole Saint Jean Baptiste >>>

### Pour qu'apprendre soit toujours un plaisir

De nombreux projets sont proposés aux élèves afin qu'ils puissent vivre une scolarité épanouie et diversifiée leur permettant d'entrer dans les apprentissages. Toute l'équipe pédagogique accueille les enfants et leur permet de croquer le savoir, de développer toutes leurs potentialités dans un climat de sécurité, de confiance et d'encouragement.



### Let's go to England !

Le projet d'année « Let's go to England ! » offre aux élèves la possibilité de vivre une expérience originale, de rencontrer une culture différente et de partager des valeurs communes. Ce projet riche et varié rythme l'année scolaire :

- Voyage à Jersey du 29 mars au 1<sup>er</sup> avril pour les élèves de CE et CM
- Petit déjeuner anglais partagé par tous les enfants
- Création d'un spectacle intitulé « Let's go to London ! » mêlant chants, danses et théâtre
- Initiation au football gaélique
- Pratique de la langue anglaise dès la maternelle
- Partage du projet avec les résidents de l'EHPAD et de la maison de retraite favorisant ainsi les liens intergénérationnels
- Visio-conférence et correspondance avec une famille réalisant un tour d'Europe...

### Une école citoyenne et solidaire

L'équipe éducative croyant aux valeurs de l'éducation comme facteur de développement de l'esprit critique dans le respect de l'opinion et des libertés de tous s'attache à sensibiliser les élèves en ce sens par le biais d'actions citoyennes, solidaires et coopératives.

- Liens intergénérationnels avec l'hôpital de Guéméné : les élèves cuisinent, jardinent, jouent, font du sport avec les résidents. Ils développent ainsi la culture du « vivre ensemble » et les valeurs fondant le respect et



la tolérance et consolident les apprentissages liés au socle commun, notamment dans les domaines de la culture humaniste, de l'éducation à la responsabilité civique et morale, l'autonomie et l'acquisition d'esprit d'initiative.

- Opération Bol de Riz le 25 mars au profit de la Fondation Paola.
- Participation aux commémorations du 11 novembre et du 8 mai.
- Rencontre sportive avec les écoles du réseau au profit d'une action caritative intitulée : « Courons pour les copains, une école pour demain ! ». Cette année les élèves de l'école se rendront à Priziac pour une course au profit d'un village du Burkina Faso qui projette la construction d'une école.
- Participation pour la seconde année au concours d'éducation à la sécurité routière Gastounet.
- Sensibilisation aux gestes de premiers secours dès le plus jeune âge : l'apprentissage de cet acte citoyen a été valorisé par les trophées de la vie locale du Crédit Agricole de Guéméné.



### Une éco-école

Labélisée éco-école depuis juin 2014, l'école St Jean rejoint les 41 000 établissements dans le monde qui répondent aux enjeux actuels du développement durable avec des résultats significatifs. Programme international d'Education au Développement Durable (EDD) développé en France depuis 2005 par l'Office français de la Fondation pour l'Education à l'Environnement en Europe, Eco-Ecole est un label décerné aux établissements scolaires qui s'engagent vers un fonctionnement éco-responsable et intègrent l'EDD dans les enseignements. Le programme permet de créer une réelle dynamique de réseau favorisant la mutualisation et la diffusion des bonnes pratiques. Dans le contexte sociétal et environnemental actuel, amener des enfants à être des éco-citoyens responsables devient un enjeu majeur.

- Compostage des déchets de la cantine qui deviennent un engrais de première qualité pour les espaces jardinage de l'école
- Fabrication de perchoirs et d'abris à insectes
- Réduction de l'usage du papier
- Tri des déchets
- Eco-responsabilisation des élèves
- Arts visuels à partir de matériel de récupération.
- Participation au projet « Un arbre, une école » initié par Roi Morvan Communauté et qui vise à l'élection de l'arbre remarquable de notre commune.



## Une école qui met la culture et le sport à l'honneur

En tant que mode d'expression, découverte de l'Autre, ils sont un levier essentiel.

- Comme chaque année, nous profitons de séances d'éducation à l'image au Ciné Roch grâce au projet Siné ar re Yaouank mis en place par Roi Morvan Communauté.
- Participation au Salon du Livre de Guémené
- Apprentissages de danses bretonnes au Bal breton organisé par la Kerlenn Pondi
- Séances de natation à la piscine du Faouët
- Cours de judo
- Intervention d'un éducateur sportif en motricité pour les maternelles
- Apprentissage du rugby et du football gaélique en lien avec le projet d'année.

## Une école où les parents participent pleinement à la vie de l'établissement

Deux associations les représentent : l'APEL (associations de parents d'élèves) et l'OGECE (organisme gestionnaire

de l'école) organisent ou participent chaque année à des festivités : soirée moules-frites, marché de Noël, foire aux plantes, rando-noz... Ces associations favorisent le lien entre parents et enseignants et veillent à la « qualité de vie scolaire » des enfants.

Pour connaître nos nombreux autres projets, nous vous invitons à venir nous rencontrer lors de nos portes ouvertes le 28 mai et à nous rendre visite sur notre site internet [stje.eklablog.com](http://stje.eklablog.com).

L'équipe enseignante est à votre disposition pour tout renseignement ou inscription au 02 97 51 21 33.

### A noter :

- **Foire aux plantes** de l'école et marché de producteurs locaux le samedi 2 avril de 10h à 17h. Nombreuses animations. Entrée gratuite.
- **Portes ouvertes** de 10h à 12h le samedi 28 mai
- **Rando Noz** le samedi 11 juin.

## Ecole Louis Hubert >>>

### LES CP/CE1 ET CE2/CM1

#### Activité natation

Les élèves de CP/CE1 et CE2/CM1 de l'école publique Louis Hubert ont débuté un cycle natation de onze séances depuis le 18 décembre 2015. Ils se rendent, chaque vendredi matin, à la piscine du Faouët. C'est l'occasion, pour chacun, d'améliorer ses performances en milieu aquatique.



#### Accueillir une illustratrice

A l'occasion du Salon du Livre, les élèves de CE2/CM1 ont accueilli dans leur classe, Laëtitia Le Saux, illustratrice du livre qu'ils avaient étudié « Le grand concours ». Après avoir posé leurs questions sur ce métier, les élèves ont pu s'essayer aux différentes techniques d'illustration proposées par Laëtitia. Un bon moment partagé qui est passé trop vite.



#### Le printemps des poètes

La Poésie entre dans la classe par surprise, interrompt pour quelques instants notre travail, puis repart... C'est comme un grand bol d'air que chaque jour nous respirons pendant toute la semaine du Printemps des poètes.



#### Danses du monde

Dans le même esprit que les bals bretons, l'USEP propose cette année aux classes qui le souhaitent, un répertoire pour s'entraîner aux danses du Monde.

Les élèves de CE2/CM1 et quelques élèves d'ULIS ont profité de cette initiation pendant plusieurs séances. Ils ont ainsi participé au bal inter-écoles organisé à Guémené le 21 Mars.

### LES CM1/CM2

#### Accueillir un illustrateur

A l'occasion du Salon du Livre, les élèves de CM1/CM2 ont étudié certains aspects de la grande guerre au travers de leur livre coup de cœur intitulé « On les aura ». Ils ont pu partagé leurs impressions avec l'illustrateur de l'ouvrage, Barroux, qui leur a aussi expliqué le travail d'imprégnation et de recherche effectué en amont. Le dessinateur a gentiment offert à l'école un joli dessin souvenir dédié !

#### Le salon du livre

Des livres, des auteurs, des illustrateurs, et des élèves de toutes les écoles ont partagé leur travail autour d'un ouvrage. Les CM1/CM2 ont présenté un théâtre d'ombre filmé, un épisode de la guerre des tranchées en relation avec le livre de Barroux : « On les aura ».

#### Le cross annuel

Les élèves de la grande section au CM2 et ceux de la classe ULIS école ont participé au cross annuel organisé par l'USEP. Encouragés par un public fidèle, ils ont tous rempli leur contrat !

#### Quelques projets pour la suite...

Les élèves de CM1/CM2 ont commencé l'activité piscine le 1<sup>er</sup> avril. Ils travailleront à la préparation de leur séjour pédagogique à Saint-Malo et au Mont Saint-Michel : histoire, géographie, patrimoine, culture et environnement seront au programme !



## Le Stade Guéménais >>>

En cette année anniversaire, Le Stade Guéménais nourrissait de belles ambitions. Le recrutement de jeunes de talent, le retour de Paul Auréart ayant évolué entre autres, à la GSI et à La Montagne, ainsi que l'arrivée d'un nouvel entraîneur, Julien Favier, éducateur diplômé, désireux de travailler sur le long terme et adepte du beau jeu, autant de bonnes raisons d'espérer jouer les premiers rôles pour notre équipe fanion.

La réalité du terrain, un manque de réalisme parfois, des blessures, l'assimilation de la tactique prônée par Julien et aussi, malheureusement, un manque d'assiduité aux entraînements, nous ont éloignés du haut du tableau dans notre groupe de 1<sup>ère</sup> division pour l'équipe A.

L'équipe B, par contre, avec des jeunes prometteurs issus de notre école de football, réalise une belle saison. Les responsables du stade se félicitent de l'implication de notre entraîneur auprès des encadrants des jeunes pousses, tout autant que des efforts et de l'écoute de la municipalité pour améliorer l'état des terrains. Le football guéménais mériterait un public plus nombreux au stade Antoine Morice.



## L'école de football >>>

L'école de football du Stade Guéménais se compose de 55 joueurs répartis entre les catégories U7 (nés en 2009-2010), U9 (nés en 2007-2008), U11 (nés en 2005-2006) et U13 (nés en 2003-2004).

Les jeunes nés entre 1999 et 2002 (U15 et U17) évoluent en groupement avec les clubs de Cléguérec, Guern et Malguénac.

L'école de football axe la formation sur les aspects techniques et tactiques mais également sur la motricité des jeunes joueurs. Un point important est apporté au respect des adversaires, partenaires et arbitres.

Les entraînements de l'école de football se déroulent le mercredi au stade municipal ou au gymnase durant la période hivernale.

Le samedi est consacré à la compétition. Les U7 et U9 se rencontrent avec les clubs voisins du secteur Pays des Rohan lors de plateaux hebdomadaires réunissant de 5 à 10 équipes. Les plateaux permettent de développer la technique au travers de jeux ludiques et de petits matchs.

Les U11 et U13 participent à un championnat. Les 2 équipes évoluent au plus haut niveau du secteur Pays des Rohan et obtiennent toutes deux des résultats très encourageants.

À l'issue des phases de plateaux et de championnat, la saison se terminera par la participation à différents tournois. L'école de football ne pourrait fonctionner sans l'investissement de nombreux bénévoles très impliqués dans son bon fonctionnement. Les parents des enfants sont également investis pour accompagner les équipes.

Les partenaires extérieurs permettent également à l'école de football de s'équiper en tenues et matériel.

La soirée Jambon à l'os du 23 avril organisée par le Stade Guéménais sera l'occasion de mettre en avant l'ensemble des joueurs de l'école de football.



### Dirigeants et entraîneurs :

Responsable école de foot : Richard POULIQUEN

U7 : Mickaël LE CUNFF - Davis COENT - Nicolas LEMOINE

U9 : Vincent JAGUIN - Jérôme GOEMAES - Richard POULIQUEN

U11 : François LE POULCHASSE - Sébastien STEPHANT - Dominique LE MANACH - David PIERS

U13 : Bruno LE GOFF - Jérémy MANUEL - Gwéna JAFFRE - Gaël LE NOE

## 70 ans du Stade Guéménais >>>

Le Stade Guéménais organise le 70<sup>ème</sup> anniversaire du club le samedi 25 juin au stade Antoine Morice. Plus de 500 invités y sont attendus.

Pour cet événement, vous pourrez découvrir une exposition photo à la salle des sports Honoré Perron. De même une fresque, réalisée par les enfants de l'école Louis Hubert dans le cadre des TAP, sera inaugurée.

L'après-midi sera animé dès 14h00 par des matchs jeunes et un match de l'équipe A actuelle contre les anciens joueurs évoluant dans d'autres clubs.

Pour immortaliser cette journée, une photo souvenir sera faite avant de se retrouver autour d'un vin d'honneur. Enfin, pour terminer, à 20h00, un repas sera servi à la salle polyvalente (traiteur Brionne). N'oubliez pas de vous y inscrire !

## Remise de médaille >>

Le 16 janvier, Renée LE RESTE, recevait des mains du maire la médaille de bronze jeunesse et sport en présence de Michel MORVAN, Président départemental des médaillés jeunesse et sport du Morbihan. Cette médaille, n'est pas une récompense mais une reconnaissance de l'engagement personnel de la récipiendaire.

Qui mieux que Renée pouvait recevoir cette distinction. Présidente de l'OMS depuis de nombreuses années, elle a succédé à Aimé LE BOUEDEC et assure depuis la relation entre les différents clubs et la municipalité.

Aujourd'hui encore, elle participe à l'animation du club de hand ball après en avoir assuré la présidence.

Durant sa carrière professionnelle, elle a consacré ses vacances à l'encadrement de colonies de vacances ou de séjours pour les jeunes en France mais aussi à l'étranger. En même temps, Renée encadrait et entraînait les élèves du collège Émile Mazé dans le cadre des compétitions de sport scolaire.

Aussi, c'est au milieu de nombreux amis et de sa fille que son engagement au service du sport et de la jeunesse a été très justement reconnu. Encore toutes nos félicitations !



## TAP >>



### Les enfants participent aux animations de la vie locale

Dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires, les enfants participant à l'atelier de Sylvaine STERVINOÛ le mardi et le jeudi de 15h20 à 16h50, confectionnent des masques pour défiler lors du Carnaval et réalisent des dessins sur le thème du Carnaval Pourleth.

Les enfants participant à l'atelier « loisirs créatifs » encadré par Rolande DELARUE réalisent un footballeur en mosaïque, au couleur du Stade Guémenois,

qui sera installé sur le mur à l'entrée du stade de foot. Cette fresque est un projet qui intervient dans le cadre des 70 ans du stade qui aura lieu au mois de juin 2016 et a permis à la commune de participer au concours « Mon Euro 2016 » organisé par la Fédération Française de Football.



## Randonnées du Pays Pourleth >>

Une randonnée moto pour ouvrir la saison et 13 randonnées pédestres vous sont proposées :

- Dimanche 29 mai : Rando Moto, rendez-vous à 10h au parking Intermarché de Guémené-sur-Scorff
- Samedi 11 juin - Berné/Kernasclédén, rendez-vous à 14h place de l'église à Kernasclédén
- Vendredi 24 juin - Langoëlan, rendez-vous à 18h place de l'église
- Samedi 2 juillet - Ploërdut, rendez-vous à 14h Chapelle Crénénan
- Samedi 9 juillet - Saint-Caradec-Trégomel, rendez-vous à 14h place de l'église
- Jeudi 14 juillet - Guémené-sur-Scorff, rendez-vous à 14h place de l'église
- Dimanche 17 juillet - Lignol, rendez-vous à 14h Chapelle Saint-Yves
- Samedi 23 juillet - Persquen, rendez-vous à 14h place de l'église
- Samedi 6 août - Inguiniel, rendez-vous à 14h place de l'église
- Jeudi 11 août - Séglien, rendez-vous à 14h place de l'église
- Jeudi 18 août - Le Croisty, rendez-vous à 14h place de l'église
- Samedi 20 août - Bubry, rendez-vous à 14h salle polyvalente
- Samedi 27 août - Locmalo, rendez-vous à 14h place de l'église
- Dimanche 30 octobre - Rando d'Automne de clôture à Locmalo, rendez-vous à 9h place de l'église.



## Carnaval Pourleth >>>

Notez sur vos agendas, le 60<sup>ème</sup> Carnaval Pourleth aura lieu le dimanche 15 mai, week-end de la Pentecôte.

Le comité organisateur peut déjà annoncer le même nombre de chars que la précédente édition dont 4 chars fleuris.

Depuis début janvier, toutes les équipes travaillent d'arrache-pied dans les hangars en mettant tous les corps de métier, les bricoleurs, à contribution, pour réaliser les carcasses à base de bois, de polystyrène, de ferraille, grillage, carton, journal, etc. Confectionner les petites coquillettes en papier

crépon pour ensuite les coller une à une, préparer les patrons des costumes pour que chaque carnavalier puisse chercher sa couturière qui réalisera sa tenue, préparer les chorégraphies...



C'est un travail de titan intergénérationnel qui se passe dans la bonne humeur et la convivialité pour un après-midi durant 5 heures de défilé, incroyable !

Mais rien ne sera dévoilé avant le jour J le 15 mai !

Pour fêter la 60<sup>ème</sup> édition, un concert gratuit aura lieu le samedi soir 14 Mai sur la place Bisson après le Carnaval des enfants.

Samedi et dimanche : Fête foraine

Le dimanche à 14 h : Départ du défilé ininterrompu dans les rues de Guémené. Entrée 8 €

Le dimanche soir : Grand Bal à la salle polyvalente. Entrée 5 €

## Fête de la musique >>>

Comme l'an passé, la fête de la musique se déroulera place Loth, avec une scène ouverte l'après-midi et les groupes de la cavalcade en soirée. La date a été fixée au samedi 18 juin. En ce qui concerne les inscriptions pour la scène ouverte, vous pouvez vous inscrire à la mairie dès à présent.

## Animations à la salle polyvalente >>>

|                   |                                                 |
|-------------------|-------------------------------------------------|
| Dimanche 10 avril | Fest en dé organisé par le club de Persquen     |
| Dimanche 17 avril | Fest en dé organisé par le club de Kernasclédén |
| Samedi 23 avril   | Repas Jambon à l'os du Stade Guéménais          |
| Dimanche 15 mai   | Carnaval Pourleth                               |
| Samedi 28 mai     | Repas à emporter du Tennis de table Guéménais   |
| Dimanche 12 juin  | Vide grenier organisé par le Pas-Sage           |
| Samedi 25 juin    | 70 ans du Stade Guéménais                       |
| Mercredi 29 juin  | Goûter des aînés                                |
| Samedi 2 juillet  | Fête de l'école Louis Hubert                    |